

Zakaat et autres fonds à Maurice

Zakaat

Le taux exigible est de 2,5 % sur les éléments suivants :

1. Les bijoux qui sont portés (par les propriétaires) mais aussi prêtés aux pauvres. "C'est également la pratique de ma famille." – Hazrat Massih Maoud (a.s)
2. Argent liquide non utilisé pendant une année
3. Biens non utilisés pendant un an (En fait, les pierres précieuses ne sont pas applicables. Et cela ne s'applique pas non plus aux bâtiments sauf s'ils sont loués, donc cela s'appliquera à l'argent du loyer s'il n'est pas utilisé pendant un an).

Sadaqaat

Pour obtenir la miséricorde d'Allah et éloigner tout malheur.

Humanity First

Pour financer les divers projets caritatifs de l'association Humanity First à Maurice et à l'étranger.

Khuddam Mosque Fund

Pour la construction de mosquées. Ouvert uniquement à ceux qui paient les Chandas obligatoires selon le taux prescrit.

Intérêts

Intérêts que vous recevez des banques (compte d'épargne) – Utilisé pour l'édition de brochures ou autres publications.

Qadian Fund

Les membres peuvent contribuer dans ce fonds pour couvrir les dépenses encourues à Qadian.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter la secrétaire Maal.